

PROVINCE DE QUÉBEC

MUNICIPALITÉ DE SAINT-PATRICE-DE-SHERRINGTON

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue lundi le 4 août 2014 à compter de 19h00 au 300, rue Saint-Patrice, Sherrington.

Sont présent(e)s:

M. Daniel Lussier, maire;
M. Mauro Lando, conseiller n° 1;
Mme Isabelle Leduc, conseillère n°2;
Mme Christine Schultz, conseillère n°4;
Mme Louise Lussier, conseillère n° 5;
M. Éric Beaudin, conseiller n° 6 (*Arrivée à 19h06*).

Est absent :

M. Pierre Boisvert, conseiller n° 3.

Les membres présents forment le quorum.

Est également présente :

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière.

VÉRIFICATION DU QUORUM, PÉRIODE DE RECUEILLEMENT, OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19 h 00, Daniel Lussier, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après la vérification du quorum et la période de recueillement.

rés : 2014-08-193

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que lu, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

rés : 2014-08-194

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 7 JUILLET 2014

Il est proposé par Isabelle Leduc, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement que le procès-verbal de la séance du 7 juillet 2014 soit accepté tel que rédigé.

ADOPTÉE

rés : 2014-08-195

ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 4 AOÛT 2014

M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secr.-très., dépose la liste des comptes payés et à payer au 4 août 2014. Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement que les comptes ajoutés et payés du mois de juillet 2014 soient acceptés au montant de 51 080,34 \$ et que les comptes à payer en date du 4 août 2014 soient payés au montant de 66 996,35 \$.

ADOPTÉE

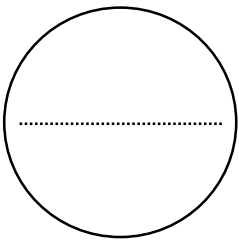
rés : 2014-08-196

DEMANDE DE MONSIEUR JEAN ROBIDOUX POUR LE REMBOURSEMENT DES FRAIS DE LOCATION DE SALLE

Attendu que M. Jean Robidoux, résident, a contracté avec la municipalité afin de louer une salle pour tenir une cérémonie funéraire le 27 juin 2014;

Attendu que contractuellement, la municipalité était tenue de préparer la salle afin d'y recevoir la réception, mais qu'elle a failli à son obligation;

Attendu que de ce fait, M. Robidoux a engagé des frais et demande d'être remboursé;



En conséquence, il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement de rembourser les dépenses encourues par M. Robidoux pour placer la salle sur présentation des pièces justificatives, ainsi que le coût de la réservation de la salle, et ce, pour un montant total de 110 \$.

ADOPTÉE

ADHÉSION AU CONSEIL RÉGIONAL DE L'ENVIRONNEMENT DE LA MONTÉRÉGIE 2014-2015

Ce point est reporté à une séance subséquente.

BOIS À VENDRE AU PLUS OFFRANT À LA MUNICIPALITÉ

Il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement :

- que d'ici le 20 août prochain, les citoyens et citoyennes pourront faire une offre d'achat d'une partie ou de la totalité du bois d'érable provenant d'anciennes estrades dont la municipalité souhaite se départir;
- qu'une annonce soit publiée dans l'Info-Municipal en ce sens;
- que la municipalité accepte l'offre du plus offrant lors d'une séance subséquente.

ADOPTÉE

RAPPORT DE VOIRIE DU MOIS DE JUILLET 2014

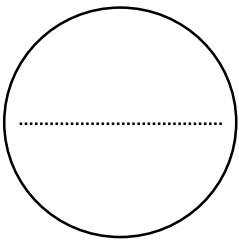
Durant le mois de juillet 2014, les employés des travaux publics de la municipalité ont notamment effectué les travaux de voirie suivants:

- Aménagement d'un patio au parc et entretien des parcs;
- Réparation de nids-de-poule sur les routes;
- Montage et peinture des nouvelles tables de pique-nique;
- Entretien des véhicules;
- Réparation d'accotements (St-Paul et St-François);
- Entretien des plates-bandes des bâtiments municipaux;
- Réparation de la ventilation à l'usine d'épuration ;
- Installation des pancartes et peinture des nouveaux dos d'ânes sur rue des Loisirs;
- Entretien du terrain de balle et lignage toutes les semaines;
- Réparation des toilettes et des lavabos au centre communautaire;
- Nettoyage de la plateforme du jeu d'eau au parc;
- Fauchage du bord des chemins (2ième coupe);
- Nivellement du sol sur une section de terrain au parc municipal;
- Installation de la pancarte « Bienvenue Sherrington » aux limites d'Hemmingford;
- Trimer les arbres et arbustes des centres municipaux en vue de la visite des Fleurons du Québec;
- Réinstallation de la signalisation manquante;
- Arrosage des fleurs à tous les jours;
- Coupe des arbrisseaux qui nuisent sur le long des routes.

RÉAMÉNAGEMENT ET PROLONGEMENT DU TROTTOIR LONGEANT UNE PORTION DE LA ROUTE 219 (PROJET AO-2014-001) – POINT D'INFORMATION

Lors de sa séance de mai 2014, la municipalité a adjugé de gré à gré le mandat d'ingénierie au Groupe-Conseil Génipur inc. pour la préparation des plans et devis pour l'appel d'offres sur invitation à venir relatif aux travaux de

rés : 2014-08-198



réaménagement et de prolongement des trottoirs longeant une portion de la route 219 (ref : Rés : 2014-05-138). Le devis pour appel d'offres sur invitation a été livré dans la semaine du 14 juillet 2014. La municipalité a procédé au lancement de l'appel d'offres sur invitation et a ouvert les soumissions reçues le 29 juillet tel que prescrit au devis. Une seule soumission a été reçue et est au-delà de la valeur estimée, soit plus de 20%. De ce fait, la municipalité retournera en appel d'offre sur invitation prochainement.

APPEL D'OFFRES REGROUPÉS – SEL À DÉLACAGE EN VRAC HIVER 2014-2015

Ce point est reporté à une séance subséquente.

rés : 2014-08-199

INFRACTIONS À LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE – ÉMISSION DE CONSTATS D'INFRACTION

Attendu que le *Règlement n° 256 relatif aux chiens* prévoit à son article 44 que les faits, circonstances, actes et gestes ci-après détaillés sont des nuisances et/ou le propriétaire dont le chien agit de façon à constituer une telle nuisance, commet une infraction le rendant passible des amendes prévues au présent règlement, à savoir :

- qu'un chien attaque, mordre ou blesse une personne ou un autre animal;
- qu'un chien se trouve sur une place public, tels un parc, un marché public, sur les chemins et trottoirs de la municipalité, ou tout autre endroit du même genre sans être tenu en laisse d'au plus de 2 mètres par une personne capable de la maîtriser ;

Attendu que le propriétaire (matricule n° 0202-75-1996) du chien enregistré n° 241 nommé Mikka (Husky croisé, mâle, castrer, blanc et beige) a commis les infractions ci-hauts décrites;

En conséquence, il est proposé par Mauro Lando, conseiller, appuyé par Isabelle Leduc, conseillère, et résolu unanimement :

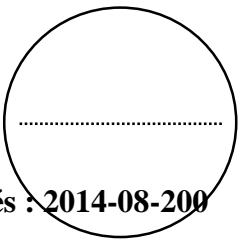
- que la municipalité procède à l'émission d'un constat d'infraction au propriétaire (matricule n° 0202-75-1996) du chien enregistré n° 241 nommé Mikka (Husky croisé, mâle, castrer, blanc et beige) en fonction des faits reprochés, et ce, selon la procédure prévue à la Cour municipale de Saint-Rémi;
- que M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, soit mandatée pour faire les suivis requis dans ce dossier.

ADOPTÉE

RAPPORT D'INTERVENTION DU SERVICE DE PRÉVENTION INCENDIE DU MOIS DE JUILLET 2014

M. Daniel Lussier informe la population des résultats du rapport d'intervention du Service de prévention incendie préparé par M. Jean-Luc Beaudin, Directeur du Service.

Activités	Nombre d'intervention
Intervention premier répondant	7
Entretien d'équipe	4
Inspection vad	4
Accident de la route	2
Feu de débris non conforme	2
Formation pompe	0
Alarme incendie	0
Prévention résidentiel	30
Comité SST	1
Réunion de service	1
Appel de feux	1



rés : 2014-08-200

AMENDEMENTS AUX CONTRATS DE TRAVAIL DE M. JONATHAN BEAUVAIS ET DE M. JULIEN MONETTE-BEAUDIN, JOURNALIERS

Il est proposé par Christine Schultz, conseillère, appuyé par Louise Lussier, conseillère, et résolu unanimement :

- d'accepter les amendements aux contrats de travail de M. Jonathan Beauvais et de M. Julien Monette-Beaudin, Journaliers portant respectivement les numéros A2014-J.B.-001 et A2014-J.M.B.-001;
- d'autoriser M^e Raffaella Di Stasio, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, à signer, pour et au nom de la municipalité de Saint-Patrice-de-Sherrington, lesdits amendements.

ADOPTÉE

rés : 2014-08-201

VENTE DE GARAGE COLLECTIVE 2014 À SHERRINGTON

Il est proposé par Louise Lussier, conseillère, appuyé par Mauro Lando, conseiller, et résolu unanimement qu'une permission spéciale soit accordée à l'ensemble de la population sherringtonoise afin que chacun, à leur convenance, puisse organiser une vente de garage durant toute la fin de semaine de la fête du travail, soit du 29 août 2014 au 1^{er} septembre 2014.

ADOPTÉE

rés : 2014-08-202

MÉGABOOM DE SOCCER 2014 DE LA LIGUE DE SOCCER DE LA FRONTIÈRE – DEMANDE DE COMMANDITE

Attendu que la Ligue de soccer de la Frontière sollicite l'appui de la municipalité pour réaliser les grandes finales de la Mégaboom qui se dérouleront les 15, 16 et 17 août prochain sur les terrains de soccer de Napierville;

Attendu que les solliciteurs souhaitent obtenir une grande implication des partenaires afin de faire de ces journées un moment inoubliable pour les jeunes joueurs de la région;

En conséquence, il est proposé par Éric Beaudin, conseiller, appuyé par Christine Schultz, conseillère, et résolu unanimement d'offrir un don de 100 \$ à la Ligue de soccer de la frontière pour leur Mégaboom de soccer 2014.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

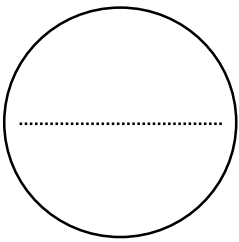
Aucune personne présente n'a de question à poser au conseil municipal.

2014-08- 203

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19 h 22 sur une proposition de Christine Schultz, conseiller, appuyé par Éric Beaudin, conseiller, et ce résolu unanimement.

ADOPTÉE



M. Daniel Lussier, Maire

M^e Raffaella Di Stasio,
Directrice générale et Secr.-très.

Je, _____, _____ de la Municipalité de
Saint-Patrice-de-Sherrington, signe pour approbation, toutes les résolutions
adoptées à la séance ordinaire tenue le 4 août 2014.